

SAMEDI 21 & DIMANCHE 22 MARS

TROPHÉE SENIORS DE SAINT JEAN DE MONTS

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve Fédérale répondant au cahier des charges des
«Trophée Séniors 2026»

FORMULE DE JEU

de score maximum par +4.

Stroke-Play 36 trous / 18 trous par jour

• Samedi 21 Mars : 1er tour Stroke-play

• Dimanche 22 Mars : 2ème tour Stroke-play

SÉRIES.

- Une série messieurs : Repères jaunes
- Une série dames : Repères rouges

CONDITIONS DE PARTICIPATION.

- Série messieurs : de 0 à 12,4 d'index,
- Série dames : de 0 à 18,4 d'index,
- Avoir **50 ans** révolus pour les Dames et pour les Messieurs la veille du premier jour de l'épreuve,
- Etre **licencié** de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue,
- En 2026, être titulaire d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du Golf à la date limite des inscriptions ou si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié,
- S'être acquitté du **droit de jeu fédéral** annuel de 40 €

DROITS D'ENGAGEMENT.

- Messieurs et Dames : **90 €** par personne.
- Abonnés de St Jean de Monts : **30 €** par personne

Les droits d'engagements comprennent également la partie de reconnaissance le **Vendredi 20 Mars** uniquement aux horaires définis par le Club.

FORFAIT.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve au plus tard Vendredi 6 Mars 2026. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'engagement.

INSCRIPTIONS.

La date limite de réception des inscriptions est fixée au **Vendredi 6 Mars 2026**.

Inscription en ligne sur le site : www.golfsaintjeandemonts.fr rubrique *vie sportive*, puis *Trophée Séniors 2026*.

Le champ des joueurs sera limité à 108 joueurs dont **30 Dames et 11 Wild Cards**. A la date de clôture, 15 Messieurs et 5 Dames seront retenus par ordre des index; les places restantes sont ensuite attribuées par l'ordre du Mérite National Séniors; puis par l'ordre des index; puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions. La liste des inscrits sera publiée le **8 Mars**. Seul le **mail de confirmation** officialise votre inscription.

DÉPARTS.

- Le 1er jour : les inscrits seront partagés en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs index à bloc 4 moins bons index). L'ordre des départs sera : bloc 2, bloc 1, bloc 3 puis bloc 4.
- Le 2ème jour : Ordre inverse des résultats du 1er tour.

DOTATION.

- Messieurs : 2 premiers en brut
- Dames : 1ère brut
- Séniors 2 et 3 : 1ère Brut et 1er Brut

Ce Trophée séniors compte pour l'attribution de points permettant de décerner les titres de champions de ligue séniors 2 et séniors 3 messieurs et séniors et séniors 2 dames.

REMISE DES PRIX.

Dimanche 22 mars, 20 minutes après le dernier arrivé au clubhouse. **DÉPARTAGE** En cas d'ex aequo pour le 1er prix brut, play off sur le 1. Pour les autres, départage de RMS.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE.

Le président de la commission sportive ou son représentant, le président de l'association sportive et le directeur du golf.

HORAIRES DE DÉPARTS.

Disponibles le 20 Mars, au plus tard à midi, sur :

- le site du golf : www.golfsaintjeandemonts.fr
- le site de la FFGolf « espace licencié »

A l'accueil du golf : 02 51 58 82 73

